

Salles-la-Source

Ranimons la Cascade : la mobilisation ne faiblit toujours pas

C'est la huitième assemblée générale qui s'est tenue en fin de semaine dernière pour l'association Ranimons la Cascade de Salles-la-Source. Les cent cinquante adhérents que compte l'association n'étaient certes pas tous présents mais beaucoup avaient donné pouvoir à la trentaine de participants à cette AG. Le rapport moral présenté par Eric, nouveau secrétaire depuis l'AG 2017, a fait état de nombreuses activités et des précisions ont été données sur la situation actuelle et l'état des nombreux procès en cours. Hervé a présenté les comptes de trésorerie et prévoit des frais d'avocats dans l'année. « *Je me réjouis que les adhésions arrivent souvent avec des dons, bien sûr déductibles des impôts, nous permettant de faire face à d'éventuels recours si besoin était* » se réjouit le trésorier. « *Nous avons là la preuve concrète d'une mobilisation toujours soutenue de nos adhérents pour faire aboutir à la fois la légalité et le respect de l'environnement dans notre village et de son site exceptionnel* » conclut Bernard Gauvain pour l'exercice 2017 voté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.



Après un bilan de l'année écoulée, ce sont les actions à venir qui ont été présentées, à commencer une bonne nouvelle dès ce dimanche sur le site internet de l'association Ranimons la Cascade.

Les représentants de la mairie ont fait part de la situation du dossier et en particulier des explications ont été données sur les arrêtés municipaux interdisant les mises en eau sous pression de la conduite forcée pour raison de sécurité étant donné les importantes fuites constatées. Cette situation fait que l'usine hydroélectrique ne turbine plus depuis août 2017 avec comme conséquence une belle cascade comme elle n'avait pas été vue en cette saison depuis des décennies. Autre précision : les montants des redevances dues depuis 2006 sont mis sous séquestre en attendant les résultats de diverses procédures judiciaires. Les encouragements ont été donnés par les élus à l'associa-

tion pour continuer les actions de défense de la cascade qui durent maintenant depuis huit années. Une mobilisation qui ne faillira pas en 2018, encouragés par le fait que le gérant se trouve condamné par tribunal de Rodez et suspendu de gérance pour trois années, même si un autre gérant possible a déjà pris contact avec la mairie.

Prochaines actions

Les actions vont continuer comme la venue d'un autre lanceur d'alertes le 20 avril pour une conférence donnée par Jérôme Chiotti, originaire de Millau, ancien champion de France de cyclocross et champion du monde de VTT, ancien membre de

l'équipe Festina, sur le thème de « La fraude dans le sport et les donneurs d'alerte ». Suivra une présence explicative lors de la fête du premier mai à Salles-la-Source en attendant une nouvelle mobilisation anniversaire pour le mois de juin. L'association prépare aussi une dixième saisie de la CADA pour obtenir une fois de plus des documents administratifs que la préfecture ne fournit pas. Deux motions ont été votées lors de cette assemblée générale : une pour obtenir un rendez-vous avec la préfète qui n'a pas répondu à une première demande faite lors de son arrivée. La deuxième concerne l'extension de la carrière de Puech-Hiver. En effet l'association a été contactée pour la direction de cette carrière et après la prise de conscience des enjeux sur l'environnement, il est demandé qu'une information soit faite auprès des habitants de la commune avant toute prise de décision. Dans l'immédiat c'est une très bonne nouvelle que va annoncer l'association Ranimons la Cascade à l'ensemble des habitants de la commune. Rendez-vous dès dimanche prochain sur le site Internet de l'association pour en prendre connaissance...